

INFOS.....



Rentrée scolaire 2006





Assistantes maternelles et leurs « babies »

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AOUT 2006

GROUPE SCOLAIRE EXTENSION 3ème tranche : consultation des architectes Monsieur le Maire donne le compte rendu de la consultation qui a été faite pour la construction du groupe scolaire 3ème tranche : 6 dossiers envoyés - 3 réponses. Considérant qu'il a été retenu l'offre la plus avantageuse économiquement. Il est proposé de retenir Madame TALVARD Marie Annick de LAVAL.

Le Conseil Municipal délibère. Monsieur le Maire est autorisé à signer le marché à intervenir avec Madame Marie Annick TALVARD, architecte, 10 rue de la Cale à LAVAL dont le taux de rémunération est 8 % du montant des travaux à effectuer.

AFFAIRES DIVERSES

Commission des bâtiments communaux et espaces verts

Madame Christine DUBOIS donne le compte-rendu de la réunion du 21 août 2006 :

- les bancs en granit mis à la disposition près du terrain de tennis seront réparés
- prévoir le nettoyage autour de la Chapelle de la Doyère
- le budget accordé pour les illuminations est de 3 000 €. Une équipe de bénévoles pourrait proposer ses services pour améliorer ces illuminations.

Commission voirie

Monsieur Serge CRIBIER confirme que les travaux de voirie 2006 sont confiés à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 26 432 € H.T. L'extension de l'éclairage public, route de Bazougers, ainsi que l'impasse de la Grande-Rue (Mle LANGLAIS) sera effectué.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2006

PROJET MAIRIE : Présentation de l'esquisse

Madame Christine DUBOIS présente à ses collègues l'avant projet sommaire établi par Madame TALVARD, architecte.

Cet avant projet prévoit la démolition de la mairie actuelle avec son déménagement dans l'ancien logement de l'école pendant la construction de la nouvelle mairie.

Une surface d'environ 245 m² sera construite comprenant : hall d'accueil -salle de réunions - bureaux : secrétariat - agent des services techniques - maire et adjoints.

L'aménagement du bâtiment du logement de l'école est prévu en 2ème phase. Le montant global estimatif est de 427 000 € H.T.

Le Conseil Municipal, après délibération, émet un avis favorable à la poursuite de l'étude pour obtenir un avant projet détaillé.

PERSONNEL COMMUNAL : TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur le Maire rappelle à ses collègues l'ouverture de la 6^{ème} classe à la rentrée.

Après délibération, le conseil Municipal décide de modifier les postes comme suit :

Suppression du poste d'agent des services techniques à temps incomplet de 20 heures et de créer un poste d'agent des services techniques à 22 heures 30 hebdomadaires.

PERSONNEL COMMUNAL : Indemnité d'astreinte

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après délibération, le conseil municipal décide de reconduire l'indemnité d'astreinte à l'agent des services techniques à la salle des loisirs. Sur proposition de Monsieur

Ce montant est fixé à 4 samedis soit : 34,50 x 4 = 138 €. Cette indemnité sera payée avec le salaire de septembre 2006.

<u>PERSONNEL COMMUNAL</u>: Remplacement de l'agent administratif de <u>la poste</u>

Monsieur le Maire fait part à ses collègues que Madame MAUNIT Martine, étant en arrêt maladie et ensuite en congés annuels, il y a lieu de remédier à son remplacement afin d'assurer la continuité du service.

Le Conseil Municipal accepte de prendre Madame GUERIN Catherine de Parné sur Roc, assurant les fonctions identiques dans cette commune le matin. Un contrat à durée déterminé est établi.

IMPOTS LOCAUX - 2007.

La Loi autorise les conseils municipaux à modifier les modalités d'établissement des impôts directs locaux.

Pour être prise en compte dans les rôles généraux de 2007, les délibérations doivent intervenir avant le 1^{er} octobre 2006.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de reconduire en 2007 les modalités des bases d'imposition retenues en 2006, soit :

- taxe d'habitation : maintien des abattements des années précédentes
- taxe foncière bâtie : maintien de l'exonération des 2 premières années de la construction
- taxe foncière non bâtie : maintien du dégrèvement, à la charge de la commune, et pendant une période maximum de cinq ans à compter de leur installation, de 50 % des cotisations de taxe foncière non bâtie dues pour les parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs installés au 1^{er} janvier de l'année de la délibération. Ceux-ci doivent bénéficier de la dotation d'installation ou des prêts à moyen terme spéciaux prévus par le décret. Ce dégrèvement s'adresse également, à compter de 2002 aux jeunes agriculteurs installés à compter du 1^{er} janvier 2001 qui ont souscrit un

contrat territorial d'exploitation. Le dégrèvement des 50 % restant est de droit, à la charge de l'Etat.

AFFAIRES DIVERSES

Redevance pour occupation du domaine public routier due par les opérateurs des Télécommunications

Considérant que l'occupation du domaine public routier par des opérateurs de Télécommunications donne lieu à versement de redevances en fonction de la durée de l'occupation, de la valeur locative et des avantages qu'en tire le permissionnaire,

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le montant de la redevance pour Occupation du domaine public routier, au titre de l'année 2006, selon le barème suivant :

- infrastructures souterraines : 30 € X 7,644 km = 229,32 €
- infrastructures aériennes : 40 € X 11,508 km = 460,32 €
- pour les autres installations, par m² au sol : 20 € X 2 = 40 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré, charge de l'exécution de la présente décision Monsieur le Maire et le Trésorier, chacun en ce qui le concerne de recouvrer la somme totale de 729,64 €.

LAVAL-AGGLO: rapport annuel d'élimination des déchets 2005

Monsieur le Maire expose le rapport annuel d'élimination des déchets 2005 présenté par LAVAL-AGGLO ;

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2005 d'élimination des déchets présenté par LAVAL-AGGLO ;

SYNDICAT DU BASSIN DE LA JOUANNE : rapport annuel 2005

Monsieur Serge CRIBIER présente le rapport annuel 2005 du Syndicat du Bassin de la Jouanne

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2005 d'élimination des déchets présenté le Syndicat du Bassin de la Jouanne.

Syndicats Intercommunaux pour l'Electricité

Monsieur Serge CRIBIER informe ses collègues sur le devenir des Syndicats Intercommunaux d'Electricité et Gaz, suite à la réflexion menée par la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale. Sur trois propositions une est privilégiée:

Dissolution des Syndicats Intercommunaux d'Electricité et de Gaz avec reprise des compétences par les communes, transfert de compétences des communes aux Syndicat Départemental d'Electricité et du Gaz de la Mayenne et création de collèges.

D.G.E 2006

Le Conseil Municipal est informé que la dotation globale de fonctionnement 2006 n'a pas été attribuée, l'éligibilité de ce type d'opération n'ayant pas été retenue par la commission compétente.

REPAS CANTINE

La Société SBPC porte à 2,53 € le prix du repas soit une augmentation de 2,19 %.

Fiscalité additionnelle 2006

Il est remis aux membres du conseil municipal le montant des contributions à chaque structure syndicale, à savoir

- SIEG Argentré

1068€

- Syndicat du Bassin de la Jouanne : 1 336 €

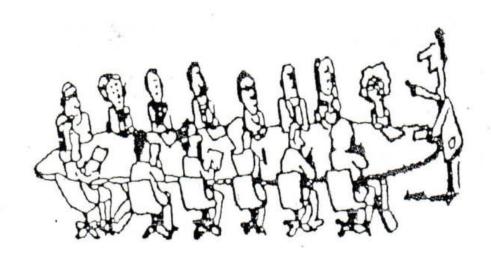
- SIVU Musique Danse :

8 631 €

Séjour des jeunes à BABENHAUSEN

Madame DEUIL donne le compte rendu du séjour des jeunes à BABENHAUSEN : 10 jeunes dont 3 de LOUVIGNE ont participé à ce voyage.

Ce séjour a été organisé de dans le cadre du contrat temps libre et la participation financière de la commune de Louvigné s'est élevée à 160 €.





Jury des Maisons Fleuries - 10/07/2006 - LOUVIGNE

1ère catégorie : Jardin visible de la rue



Prix d'encouragement pour la première année

- Mr et Mme BOULAY, 4 Rue des Roseaux
- Mr et Mme LE DU Yoann, 2 Rue de Babenhausen
- Mr et Mme ROGER , 4 Route de l'Etang Erreur! Argument de commutateur inconnu.

2ème catégorie : Décor floral sur voie publique (fenêtres & murs)

NOM - Prénom	Adresse	Nb de points (sur 60)
ROUSSEAU Louis	6 Grande Rue	43,00 (*)
MARTEAU Charles	5 Grande Rue	32,00

3ème catégorie : Balcons, terrasses, cours et jardinets

NOM - Prénom	Adresse	Nb de points (sur 60)
FAUCHARD Claude	24 Le Pré de la Fontaine	43,00 (*)
LEGRAND Daniel	11 Résidence La Porte	42,50 (*)
MARCADE Laurent	3 Résidence du Prieuré	40,00
LEGENDRE Madeleine	Route de Bazougers	39,00
OGER Charles	20 Le Pré de la Fontaine	37,00
PIAU Bernard	6 Résidence La Porte	35,50
BLOT Roland	1 Résidence La Porte	34,50
BRUNEAU Daniel	4 Résidence de l'Angelière	33,50
LOLLIVIER Loïc	7 Le Pré de la Fontaine	33,00
ABIVIN André	12 Résidence l'Angelière	32,00
COLLET Odette	9 Grande Rue	31,50
PEU Georges	11 Résidence l'Angelière	31,50

Commerces

NOM - Prénom	Adresse	Nb de points (sur 60)
Restaurant LE VIEUX PRESSOIR	10 Rue du Maine	38,00

(*) Notation supérieure à 14 de moyenne

Informations Laval Agglomération

EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES ORDURES MENAGERES 2005

Un nouveau marché de collecte des ordures ménagères a été mis en place le 1er avril 2005. Désormais, un seul prestataire privé assure la collecte sur les 14 communes non collectées en régie.

Les ordures ménagères collectées par le prestataire sont transportées soit au Centre de Transfert pour être incinérées à l'usine de Pontmain, soit au Centre d'Enfouissement Technique de Changé :



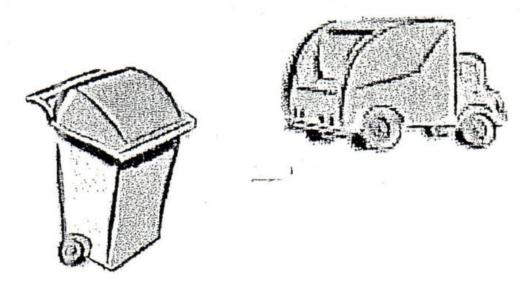


La production d'ordures ménagères

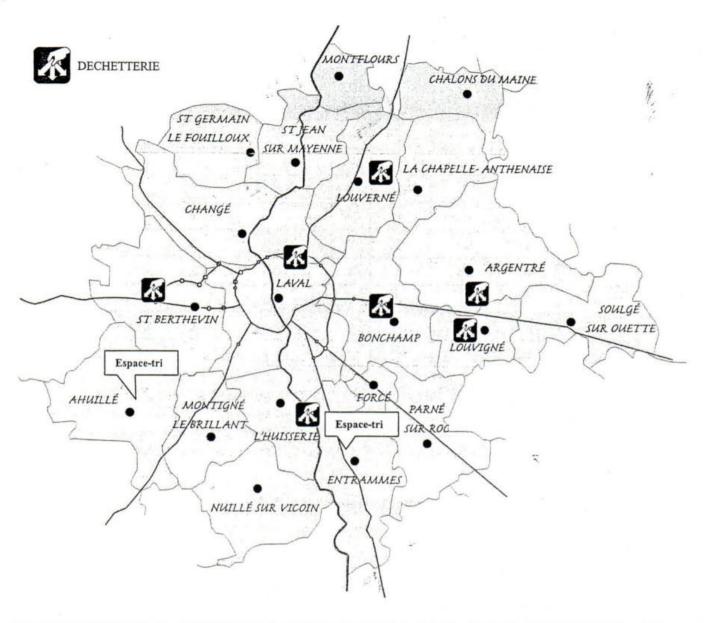
COMMUNES	Traitement	Tonnages 2004	Tonnages 2005	évolution 2005/2004	Nb Kg/hab/an
AHUILLE	· I	278,816	280,734	0,69%	168
ARGENTRE	I	604,060	556,940	-7,80%	232
BONCHAMP	I	1 376,960	1 371,640	-0,39%	227
CHALONS DU MAINE	I	78,280	89,910	14,86%	168
CHANGE	I	1 246,730	1 238,750	-0,64%	210
LA CHAPELLE ANTHENAISE	I	125,860	138,390	9,96%	153
ENTRAMMES	I	467,420	449,500	-3,83%	197
FORCE	I	268,110	265,990	-0,79%	238
LAVAL	I	18 381,020	17 835,010	-2,97%	324
L'HUISSERIE	S	795,020	775,090	-2,51%	210
LOUVERNE	S	799,590	793,050	-0,82%	196
LOUVIGNE	I	135,410	150,970	11,49%	164
MONTFLOURS	I	55,704	54,776	-1,67%	255
MONTIGNE LE BRILLANT	I	235,604	237,226	-0,69%	180
NUILLE SUR VICOIN	S	296,730	302,770	2,04%	233
PARNE SUR ROC	I	159,800	189,070	18,32%	165
ST BERTHEVIN	S	1 919,140	1 860,840	-3,04%	262
ST GERMAIN LE FOUILLOUX	S	158,270	155,750	-1,59%	219
ST JEAN SUR MAYENNE	I	283,956	279,224	-1,67%	221
SOULGE SUR OUETTE	S	262,210	267,100	1,86%	268
TOTAL		27 928,690	27 292,730	-2,28%	277

S= Centre de Stockage des Déchets Ultimes

Les ratios par habitants sont calculés à partir de la population totale (tableau page 12).



I= Incinération



Pron-	Lamdi	Mardi	Mercredi	, Jendi	Vendredi	Samedi	Dimensity
Ahuillé	14h-19h	***************************************		AMPLIANT COLUMN TO SERVE AND		8h30-12h30	active resemble
Argentré	11h-12h		17h30-19h30			14h-17h	
	Sauf Août		17830-19830			14h-18h	
Bonchamp		Fermé	e actuellement	en travaux	de rénovation	1	
Entrammes	15h-17h30		15h-17h30			8h30-12h30 13h30-17h30	
Laval	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h
L'Huisserie	14h-17h		14h-17h		14h-17h	8h30 -12 h 13h30-17h	
Z TIMSSCIIC	1411-1711		1411-1711		14n-17h	8h30-12h 13h30-17h30	
Louverné	10h-12h		15h-17h	,		10h-12h 13h30-17h	
			16h-18h			10h-12h 13h30-18h	
Louvigné	17h30-18h45					16h-17h45	
St Berthevin	14h-18h	14h-18h	10h-12h 14h-18h	14h-18h	10h-12h 14h-19h	10h-12h 14h-19h	10h-12h

Horaires d'été applicables au 26 mars 2005 (changement d'heure)

- Equipement des déchetteries

Bennes Communes	Tout venant	Encombrant	Bois	Cartons	Ferrailles	Gravats	Déchets verts
Ahuillé	1	Lie z le dokum i stokuwan a -	-	-	in i	-	1
Argentré	1	-	-	1	1	1	1
Bonchamp	2	a	-	1	1	1	2
Entrammes	1	-	-	-	-	-	1
L'Huisserie	2	-	-	1	1	1	3
Laval	2	1	1	1	1	2	2
Louverné	1	-	-	1	1	1	2
Louvigné	1	-	-	-	1	1	1
St Berthevin	2	1	1	1	1	1	2

L'ensemble des déchetteries et espaces-tri comprend également un point d'apport volontaire pour la collecte des emballages.

Des caissons pour la collecte des déchets toxiques ont été mis en place sur les sites d'Ahuillé, Argentré, Louverné, Laval, L'Huisserie, St berthevin et Bonchamp.

b. Les tonnages collectés

- le tout venant et les encombrants :

Dechets		2004	No.		2005		Evolution
Communes	Tout venant	Encombrants	Total	Tout venant	Encombents	Total	2005/2004
LAVAL	752,050	168,000	920,050	893,270	172,400	1 065,670	15,83%
L'HUISSERIE	281,460	28,360	309,820	285,840	48,360	334,200	7,87%
LOUVERNE	194,140	0,000	194,140	158,920	5,200	164,120	-15,46%
ARGENTRE	59,900	46,720	106,620	94,280	3,220	97,500	-8,55%
BONCHAMP	207,100	16,080	223,180	220,780	6,340	227,120	1,77%
LOUVIGNE	31,980	8,740	40,720	28,500	4,460	32,960	-19,06%
AHUILLE	54,980	154,660	209,640	171,480	23,520	195,000	-6,98%
ENTRAMMES	0,000	166,760	166,760	0,000	96,540	96,540	-42,11%
ST BERTHEVIN *				112,920	32,280	145,200	-
TOTAL	1 581,610	589,320	2 170,930	1 965,990	392,320	2 358,310	8,63%

^{*} prestations mises en place en juin 2005 (ouverture de la déchetterie)

- les déchets verts et les gravats :

Déchets	Dá	chets vert	s /	學科學學學	Gravats	
Communes	2004	2005	Evolution	2004	2005	Evolution
LAVAL	1 430,134	1 488,350	4,07 %	1 951,080	2 159,980	10,71 %
L'HUISSERIE	578,020	511,640	-11,48 %	334,720	448,140	33,89 %
LOUVERNE	377,400	349,820	-7,31 %	234,580	294,000	25,33 %
ARGENTRE	257,400	236,600	-8,08 %	237,180	200,300	-15,55 %
BONCHAMP	470,720	464,820	-1,25 %	273,660	278,360	1,72 %
LOUVIGNE	88,960	81,220	-8,70 %	52,560	72,880	38,66 %
AHUILLE	195,640	159,980	-18,23 %			
ENTRAMMES	161,760	156,020	-3,55 %			
ST BERTHEVIN*		460,780			234,360	
TOTAL	3 560,034	3 909,230	9,81 %	3 083,780	3 688,020	19,59 %

^{*} prestations mises en place en juin 2005 (ouverture de la déchetterie)

La forte hausse des tonnages de déchets verts s'explique par l'ouverture de la déchetterie de St Berthevin : les déchets verts étaient précédemment collectés au moyen de bennes de quartiers. On constate une baisse des tonnages sur les autres déchetteries, sans doute due à la sécheresse.

- les cartons et la ferraille :

Dechets	为是对非常 的	Cartons	· 特殊的	E PRINCIPAL PRIN	Fermille	第三人称
Communes	12004	2005	Evolution	2004	2005	Evolution
LAVAL	126,010	142,260	12,90 %	151,280	299,320	97,86 %
L'HUISSERIE	39,600	44,940	13,48 %	55,140	71,040	28,84 %
LOUVERNE	19,340	19,500	0,83 %	19,440	30,660	57,72 %
ARGENTRE	12,400	12,280	-0,97 %		45,450	-
BONCHAMP	20,340	21,300	4,72 %	48,330	51,700	6,97 %
LOUVIGNE				8,700	8,080	-7,13 %
AHUILLE				16,110	23,740	47,36 %
ST BERTHEVIN *		22,300			42,020	
TOTAL	217,690	262,580	20,62 %	299,000	572,010	91,31 %

^{*} prestations mises en place en juin 2005 (ouverture de la déchetterie)

LE TRANSPORT A LA DEMANDE

Lights 3

Le Lutin

fonctionnent sur réservation préalable. indiqués en bleu et suivi du lutin, Les services à la demande,

Pour réserver, téléphonez au 02 43 59 13 88 Au plus tard la veille du déplacement, avant 18h pour les départs du matin, et avant 11h, pour les départs de l'après-midi (à partir de 13h).

Horaires d'ouverture pour réserver : Du lundi au vendredi :

9h à 12h - 14h à 18h

TITRES DE TRANSPORTS

y compris la carte Sco F sur les services du lutin. Tous les titres de transport TUL sont acceptés

Vous pouvez vous procurer votre titre de transport :

▼ Auprès du conducteur (Ticket Unité)

Auprès du dépositaire de votre commune (Carnets de 10 tickets)

Argentré

Bar Tabac Presse - 12 place de l'Eglise

Louvigne

Commerce Multiservices - 11 place St-Martin Restaurant - 1 place de l'Eglise Soulgé-sur-Ouette

Auprès des hôtesses à l'Espace Accueil des TUL (Tous les titres excepté le Ticket Unité)

Auprès de la Gare Routière (Carnets de 10 tickets)

ESPACE

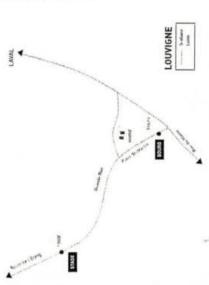
Galerie Commerciale 13, rue du Vieux Saint-Louis **53000 LAVAL**

GARE

18, rue de Verdun - 53000 LAVAL

SOULGE-SUR-OUETTE DU JOUR : 1 LAVAL Boncha

HORAIRES





cest tout naturel

ARGENTRE S. okase Little

Jugager en TUL,





www.tul-laval.com

ACCUEIL

"Le Saint-Louis" 02 43 53 00 00 (à proximité de la Gare TUL)

www.tul-laval.com

ane 3 | Soulgé-sur-Duette / Louvigné / Argentré

IORAIRES PERIODE SCOLAIRE SOULGE-SUR-OUETTE > LOUVIGNE > ARGENTRE > BONCHAMP > LAVAL

	LM.Me.J.V.	LM.Me.JV.	3	LMMe.JVS	L.M.Me.1VS	LMJY	Me. 5.	L.M.Me.LY.S
SOULGE SUR OUETTE Point du jour	65'90	0810	08.14	60.60		14.14	14.08	17.59
SOULGE SUR OUETTE Route de Laval	07.02	08.12	08.17	06.10	13.10	14.15	14.09	18.00
LOUVIGNE Bourg	02.00	*	08.24	09.15	13.15	14.20	14.15	18.05
ARGENTRE Chemin des Rochers	07.13	08.19	0830	09.19	13.20	14.24	14.18	18.09
ARGENTRE Mairie	0715	08.21	08.32	09.20	13.22	14.25	14.20	18.10
ARGENTRE La Carie	07.16	08.24	0834	,	13.23		14.23	*
BONCHAMP Paste			08.37	09.25	,	14.30		18.15
LAVAL Chanzy	07.25	08.33	08.40		13.29	,	14.27	-
LAVAL Lyc. Resumur	07.26	08.34	08.42		13.31		14.29	
LAVAL Lyc. H. Rousseau	07.28	08.36	08.43		13.33		14.30	×
LAYAL Gare routière	07.30	08.40	08.45	09.40	13.40	14.45	14.35	18.30
LAVAL Gare SMCF	07.38	08.45	08.50	09.45	13.48	14.50	14.40	18.35

IORAIRES PERIODE SCOLAIRE LAVAL > BONCHAMP > ARGENTRE > LOUVIGNE > SOULGE-SUR-OUETTE

	LMMe3X.	L.M.Me.J.V.	Me.S.	LMJV.	L.M.Me.IV.	L.M.Me.IVS	LM Me IVS
LAVAL Gare SNCF	7270	07.27	12.10	12.10	16.45	17.50	18.35
LAVAL Gare routière	07.22	07.22	12.20	12.20	16.53	18.02	18.40
LAVAL Lyc. Résumur		*	12.26	12.26	16.59	18.08	
LAVAL Chanzy			12.28	12.28	1071	18.10	,
DONCHAMP Poste	07.35	18	12.32	12.32	17.15	18.17	18.50
ARGENTRE La Carie		th	12.37	12.37	17.20	18.22	
ARGENTRE Mairie	i	07.42	12.40	12.40	17.23	18.24	18.55
ARGENTRE Chemin des Rochers		07.45	12.42	12.42	17.25	18.26	18.56
LOUVIGNE Bourg			12.45	12.45	17.30	18.29	19.00
SOULGE SUR OUETTE Route de Laval	02.20		12.50	12.50	17.35	18.35	19.05
SOULGE SUR OUETTE Point du jour	07.52		12.52		17.37	18.37	19.06

TRANSPORT A LA DEMANDE Voir rabat

Du dimanche 24 décembre 2006 inclus Au dimanche 7 janvier 2007 inclus

Du dimanche 11 février 2007 inclus Au dimanche 25 février 2007 inclus

Du dimanche 1er avril 2007 inclus Au dimanche 15 avril 2007 inclus

PRINTEMPS

HIVER

NOEL

ÉTÉ 2007

Du jeudi 5 juillet 2007 inclus Au lundi 3 septembre 2007 inclus

Du jeudi 26 octobre 2006 inclus Au dimanche 5 novembre 2006 inclus

Périodes vacances scolaires 2006/2007

TOUSSAINT

	LMMe.JV.	LMMeJVS.	L.M.Me.J.Y.S	L.M.Me.1VS	LMMelVS	LM.Me.IVS.
SOULGE Point du jour	60'.00	60'80	60.60	12.59	14.14	17.59
SOULGE SUR OUETTE Route de Lavai	07.10	0830	01.60	13.00	14.15	18.00
LOUVIGNE Bourg	07.15	08.15	09.15	13.05	14.20	18.05
ARGENTRE Chemin des Rochers	07.20	08.20	61'60	13.10	14.24	18.09
ARGENTRE Mairie	07.22	08.22	06.50	13.11	14.25	18.10
BONCHAMP Poste	07.25	08.25	09.25	13.15	14.30	18.15
LAVAL Gare routière	07.40	08.40	09.40	13.30	14.45	18.30
LAVAL Gare SMCF	07.45	08.45	09.45	13.35	14.50	18.35

HORAIRES PETITES VACANCES SCOLAIRES LAVAL > BONCHAMP > ARGENTRE > LOUVIGNE > SOULGE-SUR-QUETTE

	LM.Me.J.V.S	LMMeJYS.	L.M.Me.1YS	LM.Me.IVS.	
LAVAL Gare SMCF	07.35	12.05	17.25	18.35	
LAVAL Gare routière	07.40	12.10	17.30	18,40	
BONCHAMP Poste	07.55	12.25	17.45	18.50	
ARGENTRE Mairie	08.00	12.30	17.50	18.55	
ARGENTRE Chemin des Rochers	08.01	12.31	17.51	18.56	
LOUVIGNE Bourg	08.05	12.35	17.55	19.00	
SOULGE SUR OUFTTE Route de Lavel	08.10	12.40	18.00	19.05	
SOULGE Point du jour	11.80	12.41	18.01	19.06	
	3	ý	ÿ	3	

HORAIRES PERIODE ETE SOULGE-SUR-OUETTE > LOUVIGNE > ARGENTRE > BONCHAMP > LAVAL

	LM.Me.JVS.	L.M.Me.J.V.S	LMMe1V5	LM.Me.JVS.	LMMe.JVS.
SOULGE Point du jour	60.70	60'60	12.59	14.14	17.59
SOUTGE SUR OUETTE Route de Laval	0170	01.60	13.00	14.15	18.00
LOUYIGNE Bourg	07.15	09.15	13.05	14.20	18.05
ARGENTRE Chemin des Rochers	07.20	09.19	13.10	14.24	18.09
ARGENTRE Mairie	07.72	09.20	13.11	14.25	18.10
BONCHAMP Poste	07.25	09.25	13.15	14.30	18.15
LAVAL Gare routière	07.40	09.40	13.30	14.45	18.30
LAVAL Gare SNCF	07.45	09.45	13.35	14.50	18.35

HORAIRES PERIODE ETE LAVAL > BONCHAMP > ARGENTRE > LOUVIGNE > SOULGE-SUR-OUETTE

	LM.Me.EVS.	LM.Me.IVS.	LMMe3VS	LMMe.IVS.	LM.Me.IVS.	
AVAL Gare SMCF	07.35	12.05	16.25	17.25	18.35	
AVAL Gare routière	07.40	12.10	16.30	1730	18.40	
NONCHAMP Poste	07.55	12.25	16.45	17.45	18.50	
ARGENTRE Mairie	08.00	12.30	16.50	17.50	18.55	
ARGENTRE Chemin des Rochers	08.01	12.31	16.51	17.51	18.56	
OUVIGNE Bourg	08.05	12.35	16.55	17.55	19.00	
OULGE SUR OUETTE Route de Laval	08.10	12.40	17.00	18.00	19.05	
OULGE Point du jour	08.11	12.41	10.71	18.01	19.06	

LMMeJV		_
LOUVIGNE "Etang"	6 H 54	
LOUVIGNE "Stade"	6 H 56	
LOUVIGNE "Bourg"	6 H 57	
LOUVIGNE "La Favardière"	7 H 02	_
BONCHAMP "Route de Forcé"	7 H 12	_
BONCHAMP "Haut Guenault"	7 H 13	_
BONCHAMP "Chemin du Préfet"	7 H 14	_
LAVAL "Lycée Technique"	7 H 20	_
(face lycee Reaumur)		_

ossibilités correspondances ci-dessous

Correspondance		Correspondance		Correspondance		Correspondance	
LAVAL "Lycée Technique"	7 H 20	7 H 20 LAVAL "Lycée Technique"	7 H 20	H 20 LAVAL "Lycée Technique"	7 H 20	H 20 LAVAL "Lycée Technique"	7 H 20
LAVAL "Hydouze"	7 h 23	7 h 23 LAVAL "Archives"	7 H 25	H 25 LAVAL "Jules Ferry"	7 H 28	7 H 28 LAVAL "Gare TUL"	7 H 34
(proche lycée d'Avesnières)		(proche lycée Henri Rousseau)		(proche lycée Immac.Concept.)		(face Mie Caline)	
		LAVAL Col. A. Gerbault	7 H 30	7 H 30 LAVAL "Haute Follis"	7 H 33	7 H 33 LAVAL "Banque de France"	7 H 37
				(proche lycée Haute Follis)		LAVAL "Rocher Fleuri"	7 H 39
				LAVAL Col. Ste Thérèse	7 H 36	7 H 36 (proche lycée Ambroise Paré)	100000
						LAVAL Lycée G. Lesnard	7 H 43
						LAVAL Lycée Agricole	7 H 47

ĺ				LMOV		LMJV
LAVAL Lycée Haute Folis	16 H 42			LAVAL Lycée Haute Follis	17 H 40	17 H 40 LAVAL "Archives"
LAVAL Col. Ste Thérèse	16 H 50			LAVAL Col. Ste Thérèse	17 H 43	17 H 43 (proche lycée Henri Rousseau)
LAVAL "Afred Jarry"	16 H 53	16 H 53 LAVAL Lycée G. Lesnard	17 H 30	17 H 30 LAVAL "Hydouze"	17 H 50	17 H 50 LAVAL "Jules Ferry"
LAVAL "Hydouze"	17 H 03	17 H 03 LAVAL Lycée Agricole	17 H 33	17 H 33 (proche lycée d'Avesnières)		(proche lycée Immac.Concept.)
(proche lycée d'Avesnières)		LAVAL "Lycée Technique"	17 H 50	17 H 50 LAVAL "Lycée Technique"	17 H 58	17 H 58 LAVAL "Lycée Technique"
LAVAL "Lycée Technique"	17 H 08	17 H 08 (face lycée Réaumur)		(face lycée Réaumur)		(face lycée Réaumur)
(proche lycée Réaumur)				possibilité correspondance ci-dessous	dessous	
BONCHAMP "Ch.de Gaulle"	17 H 18*					
BONCHAMP "Galbe"	17 H 21			Correspondance		
(proche "Clos du Haras")				LAVAL "Lycée Technique"	17 H 50	
ARGENTRE "Choletière"	17 H 27			BONCHAMP "Bouessay"	18 H 14	
ARGENTRE "Poste"	17 H 31			BONCHAMP "Route de Forcé"	18 H 17	
ARGENTRE "Chemin des Roche 17 H 33	17 H 33			BONCHAMP "Haut Guenault"	18 H 18	
LOUVIGNE "Bourg"	17 H 37			BONCHAMP "Chemin du Préfet" 18 H 19	18 H 19	
				LOUVIGNE "Etang"	18 H 25	
				LOUVIGNE "Stade"	18 H 26	
				LOUVIGNE "Bourg"	18 H 27	

17 H 48 17 H 52

Me		Me		Me	
AVAL Col. Ste Thérèse	12 H 10	12 H 10 LAVAL "Jules Ferry"	16 H 38	16 H 38 LAVAL "Jules Ferry"	17 H 38
_AVAL "Rocher Fleuri"	12 H 12	12 H 12 (proche lycée Immac.Concept.)		(proche lycée Immac.Concept.)	
proche lycée Ambroise Paré)		LAVAL Lycée Haute Follis	16 H 50	16 H 50 LAVAL Lycée Haute Follis	17 H 50
AVAL Lycée G. Lesnard	12 H 20	12 H 20 LAVAL "Gare Routière"	17 H 00	17 H 00 LAVAL "Gare Routière"	18 H 00
AVAL Lycée Agricole	12 H 25	12 H 25 LAVAL "Archives"	17 H 05	17 H 05 LAVAL "Archives"	18 H 05
AVAL "Baclerie"	12 H 35	12 H 35 (proche lycée Henri Rousseau)		(proche lycée Henri Rousseau)	
Changement de car		BONCHAMP "Maine"	17 H 17	17 H 17 BONCHAMP "Maine"	18 H 17
AVAL "Lycée Technique"	12 H 40	12 H 40 BONCHAMP "Ch. De Gaulle"	17 H 19	17 H 19 BONCHAMP "Ch. De Gaulle"	18 H 19
face lycée Réaumur)		ARGENTRE "Bas Plessis"	17 H 24	17 H 24 ARGENTRE "Bas Plessis"	18 H 24
30NCHAMP "Ch. De Gaulle"	12 H 53	12 H 53 ARGENTRE "Haut Plessis"	17 H 25	17 H 25 ARGENTRE "Haut Plessis"	18 H 25
30NCHAMP "Galbé"	12 H 56	12 H 56 ARGENTRE "Poste"	17 H 26	17 H 26 ARGENTRE "Poste"	18 H 26
proche de "Clos du Haras")		ARGENTRE "Chemin des Roche 17 H 27 ARGENTRE "Chemin des Roche 18 H 27	17 H 27	ARGENTRE "Chemin des Roche	18 H 27
ARGENTRE "Poste"	13 H 02	13 H 02 LOUVIGNE "Bourg"	17 H 34	17 H 34 LOUVIGNE "Bourg"	18 H 34
.OUVIGNE "Bourg"	13 H 07		ACCOMPANIES.		

LMMeJV	
LOUVIGNE "Etang"	7 H 34
LOUVIGNE "Stade"	7 H 35
LOUVIGNE "Bourg"	7 H 36
ARGENTRE "Les Genêts"	7 H 43
ARGENTRE "La Fuye"	7 H 45
BONCHAMP "Les Auvais"	7 H 48
BONCHAMP "Route de Forcé"	7 H 51
BONCHAMP "Haut Guenault"	7 H 52
BONCHAMP "Chemin du Préfet"	7 H 53
LAVAL "Bd de l'Industrie"	8 H 07
possibilités correspondances	10.
LAVAL Col. JB de la Salle	8 H 11
LAVAL Col. Immac. Concep.	8 H 16
LAVAL Col. Ste Therese	8 H 20

AVAL Col 18 de la Calla			LM3V	
	16 H 35 LAVAL Ecole St Pierre	16 H 45	6 H 45 LAVAL Col. Immac. Concept.	16 H 45
LAVAL Col. A. Gerbault 16 H 3	16 H 37 LAVAL Col. Jules Renard	16 H 50	16 H 50 LAVAL Lycée H. Rousseau	17 H 00
LOUVIGNE "Grand Pult"	16 H 45 LAVAL "Bd de l'industrie"	17 H 00	17 H 00 LOUVIGNE "Bourg"	17 H 18
LOUVIGNE "Marbois" 16 H 47	77 correspondance pour Argentré	ė	ARGENTRE "Chemin des Rochers" 17 H 23	17 H 23
LOUVIGNE "La Range C	16 H 48 LOUVIGNE "Etang"	17 H 10	17 H 10 ARGENTRE "Poste"	17 H 26
LOUVIGNE "Bourg" 16 H 5	16 H 50 LOUVIGNE "Stade"	17 H 12	17 H 12 ARGENTRE "Haut Plessis"	17 H 27
ARGENTRE "Haut Plessis" 16 H 5	16 H 57 LOUVIGNE "Bourg"	17 H 13	17 H 13 ARGENTRE "Bas Plessis"	17 H 28
ARGENTRE "Bas Plessis" 16 H 58	88			
ARGENTRE "Poste" 17 H 00	0			
ARGENTRE "Chemin des Rochers" 17 H 03	2			
ARGENTRE "Les Genèts" 17 H 05	5			
ARGENTRE "La Fuye" 17 H 07	7			

Me		Me	
LAVAL Col. JB de la Salle	12 H 35	LAVAL Col. Fernand Puech	13 H 17
LOUVIGNE "Grand Puit"	12 H 45	12 H 45 LAVAL Col. Jules Renard	13 H 23
LOUVIGNE "Marbois"	12 H 47	12 H 47 LOUVIGNE "Stade"	13 H 42
LOUVIGNE "Le Ranger"	12 H 48	12 H 48 LOUVIGNE "Bourg"	13 H 43
LOUVIGNE "Bourg"	12 H 50	12 H 50 ARGENTRE "Chemin des Rochers"	13 H 52
ARGENTRE "Haut Plessis"	12 H 57	12 H 57 ARGENTRE "Les Genêts"	13 H 55
ARGENTRE "Bas Plessis"	12 H 58		
ARGENTRE "Poste"	13 H 00		
ARGENTRE "Chemin des Rochers"	13 H 03		
ARGENTRE "Les Genêts"	13 H 05		
ARGENTRE "La Fuye"	13 H 07		

Ensemble, bougeons notre santé



Le Festival de la Prévention "Ensemble, bougeons notre santé"

Ne négligeons pas notre santé!

Même si chacun comprend que l'équilibre alimentaire est essentiel et qu'il faut manger varié, les repères font parfois défaut. Surtout ne négligeons pas l'activité physique aussi indispensable que bien manger. Il convient de profiter de toutes les occasions pour bouger : monter les escaliers, prendre son vélo plutôt que la voiture... L'idéal, pratiquer chaque jour au moins l'équivalent de 30 minutes de marche rapide.

Un moment privilégié pour prendre notre santé en mains...

La 3^{ème} édition du festival de la prévention - *initiée par la CPAM, la MSA, l'Association Alcool Assistance Croix d'Or de la Mayenne, la Mutualité Anjou Mayenne, la Maison de la Prévention, la DDASS et le Conseil Général* - se déroulera à Changé du 18 au 21 octobre 2006 aux Ondines. L'ambition de ce festival - qui s'adresse à l'ensemble des mayennais – est de nous faire adopter la démarche "ensemble, bougeons notre santé".

Au travers de parcours sportifs adaptés aux plus jeunes comme aux seniors, l'activité physique, fil conducteur de ce festival, prendra toute sa place pendant ces quatre jours. Ateliers de motricité, d'équilibre, découverte d'activités physiques seront proposés, avec en clôture la randonnée pédestre familiale du samedi après-midi.

Le jeudi soir, une conférence grand public avec des intervenants spécialistes en santé nous proposera un débat sur le changement de comportement nécessaire en terme d'alimentation et d'activité physique.

Tout au long de ce festival, des professionnels et bénévoles présents dans de nombreux stands nous informeront sur la prévention et leurs actions dans ce domaine.

Protéger sa santé : un enjeu de taille pour chaque habitant.

Vous êtes à la recherche de conseils ou de repères en matière de prévention, n'hésitez pas à vous rendre à ce festival. Les professionnels présents sauront vous guider dans vos choix pour adopter le comportement qui s'impose.

QUELQUES RAPPELS !!!!!!!!!!!!!!!!

ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

L'enlèvement des ordures ménagères est effectué dans la nuit du mardi au mercredi chaque semaine, à l'occasion du mercredi 1er novembre 2006 la collecte des déchets ménagers sera reportée au lendemain.

ESPACE-TRI

Horaires d'ouverture

LUNDI : 17 h 30 à 18 h 45 SAMEDI: 16 hà 17 h 45

En cas de fermeture exceptionnelle, les déchets peuvent être déposés (voir tableau déchetterie de Laval Agglo)

DECHETS MENAGERS

Le tri c'est pas sorcier!

Je dépose le verre, les plastiques et le carton dans les conteneurs prévus à cet effet, pas dans les conteneurs destinés à recevoir les ordures ménagères. Je ne dépose pas de sacs d'ordures ménagères à proximité des points de recyclage.

Les erreurs de tri ont un coût pour la collectivité. Merci pour votre compréhension.

SECRETARIAT DE MAIRIE

HORAIRES d'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI

de 14 heures à 18 heures MARDI de 14 heures à 18 heures 30

MERCREDI de 14 heures à 18 heures

JEUDI de 14 heures à 18 heures

VENDREDI de 14 heures à 18 heures

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi de 15 heures à 18 heures. A compter du 03 juillet 2006 le relevage de la boite se fera à 16 heures 30 du lundi au vendredi et 11 h 30 le samedi.

LAVAL AGGLO TICKETS TUL

Le Bar « Saint Martin » se tient à votre disposition pour la vente des carnets pour accéder au TUL.

Crèche de Noël à Louvigné

Depuis plusieurs années vous êtes nombreux à venir contempler la crèche de Noël. Cette réalisation est l'œuvre d'artistes bénévoles Louvignéens qui au fil des ans ont su l'embellir en y apportant régulièrement des nouveautés.

La visite de la crèche fait souvent partie du parcours 'illuminations', il paraît donc opportun d'ouvrir l'église pendant cette période où notre village revêt ses habits de lumière.

C'est pourquoi nous faisons appel à tous les volontaires qui sont prêts à consacrer un peu de temps pour que l'église soit accessible en fin de journée.

N'hésitez pas à contacter le Secrétariat de Mairie 02.43.37.30.94. En fonction de vos disponibilités nous pourrons établir un planning.

Merci par avance à celles et ceux qui voudront bien accorder quelques heures de présence pour tenir l'exposition de la crèche 2006.



CALENDRIER DES FêTES 2006

OCTOBRE

21 : « Classes 6 »

NOVEMBRE

4 et 5: Anciens d'Afrique du Nord

12 : A.C. et Club de l'Amitié

DECEMBRE

7 : Repas du Club de l'Amitié

16 : Animation de Noël

CALENDRIER DES FÊTES 2007

JANVIER

12 : Vœux de la Municipalité

13 : C.A.L. accueil des nouveaux arrivants

20 et 21 : Théatre

27 et 28 : Théâtre

FEVRIFR

3 : Soirée Football11 : Club de l'Amitié

24 et 25 : A.F.N. et Club de

de l'Amitié

MARS

3 : Repas des Ainés

17 : A.P.E soirée

×	
VOUS AVEZ LA PAROLE	
vie de votre commune.	d'améliorer votre environnement et la qualité de oin de vos remarques et vos suggestions.
NOM:	Prénom :
Adresse:	
OBSERVATIONS:	
Ce coupon est à adresser à la Mo	airie de LOUVIGNE.